



BIENVENUE

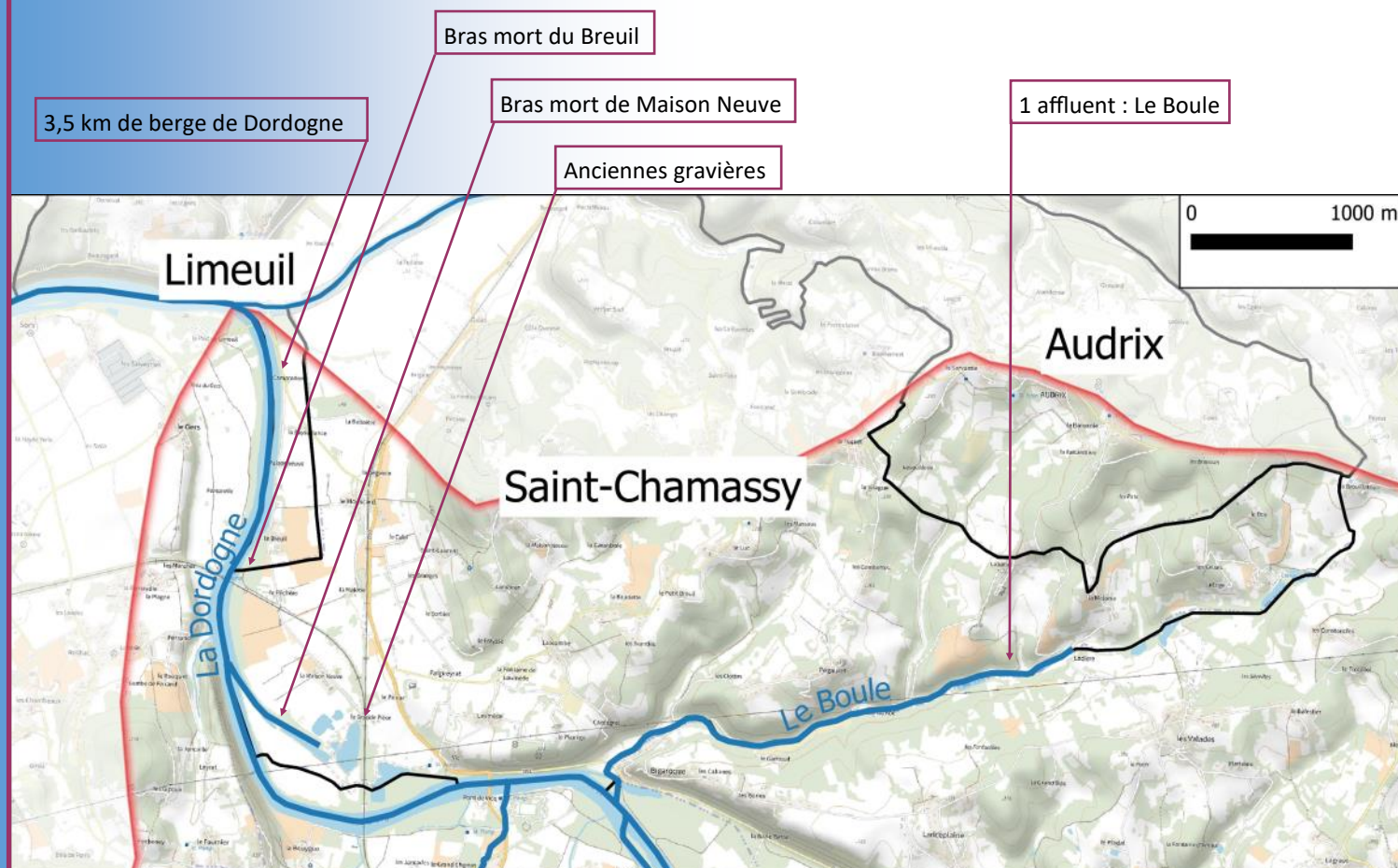
... à la **Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme** ! Le territoire du SMETAP gagne en cohérence hydrographique avec cette nouvelle adhésion. Le délégué, M HERVÉ, nous rejoindra dès la prochaine réunion du comité syndical.

L'état des lieux des communes d'Audrix, Limeuil, Saint-Chamassy a été réalisé par les techniciens de rivière mi-décembre.

[Le compte rendu du dernier comité syndical est disponible sur le site internet](#)



Quelques caractéristiques des milieux aquatiques du nouveau territoire (12 km²)



ACTUALITÉS

Communication



Foire du Gabarier : Le SMETAP était présent lors de la foire du Gabarier, le 17/09 à Castelnaud. Le stand étant partagé avec deux autres syndicats de rivière, nous avons choisi de communiquer essentiellement sur le film « Bras morts et biodiversité », dont plusieurs images tirées de cette vidéo ont provoqué l'admiration des nombreux visiteurs. Dans l'après-midi, le technicien de rivière Guillaume SAPHARY a participé à la table ronde « Biodiversité » auprès d'autres acteurs du département.

Balsamine : Le SMETAP a été sollicité par Arte pour participer à un reportage sur une plante invasive : la balsamine de l'Himalaya.



Odyssée Dordonha

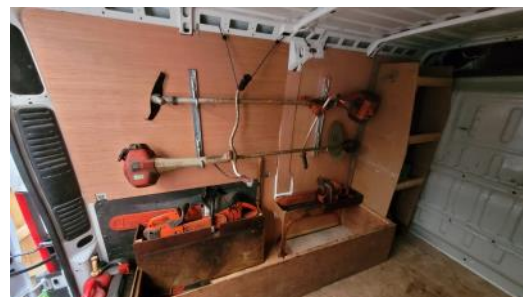


de la Vallée de la Dordogne à la Bretagne

L'Odyssée Dordonha est un événement qui a pour but de valoriser les patrimoines naturels, culturels et agricoles liés à la vallée de la Dordogne à travers un programme faisant renaître l'histoire des gabares et gabariers. Du samedi 8 au dimanche 16 avril 2023, une gabare, au départ d'Argentat-sur-Dordogne (Corrèze), descendra la Dordogne pour rallier Libourne (Gironde). Ensuite, un voilier prendra le relais jusqu'en Bretagne. Le SMETAP a proposé sa participation lors des différentes haltes animées sur son territoire, les 9, 10 et 11 avril. Le programme définitif des animations est à venir.

Achat du véhicule

L'intérieur du nouveau fourgon Jumper a été aménagé pour recevoir les équipements de l'équipe en régie.



DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES

Législation : identifier un cours d'eau

Une définition législative d'un cours d'eau existe depuis la loi pour la reconquête de la biodiversité. Elle est codifiée à l'article L 215-7-1 du code de l'environnement. Cette définition implique que soient par conséquent vérifiés simultanément :

- l'existence d'un lit naturel à l'origine,
- l'alimentation par une source,
- la présence d'un débit suffisant une majeure partie de l'année.

Ces critères sont parfois difficiles à identifier. Ils sont néanmoins importants car la réglementation est différente en matière d'intervention pour des cours d'eau, des fossés ou des biefs de moulins. En cas de doute, les techniciens de rivière du SMETAP mettent à votre disposition leur expertise.

QUELQUES CHANTIERS

Restauration des écoulements sur la Nauze

En amont direct du pont des Abbesses, dans le bourg de Sagelat, un dépôt d'alluvions avait formé un îlot dans le lit mineur de la Nauze. Cet atterrissement constituait un obstacle aux écoulements ; il a donc été décidé de le supprimer. Le SMETAP a accompagné la mairie de Sagelat pour la préparation des travaux et l'élaboration d'un dossier Loi sur l'Eau. Une partie des matériaux déplacés a servi à adoucir la pente de la berge qui a ensuite été végétalisée avec des boutures de saules par l'équipe en régie du SMETAP.



Restauration de la cale de Castels-Bézenac

La partie basse de la cale située en face d'Allas les Mines a été consolidée. La restauration a été effectuée au plus bas de l'étiage de manière traditionnelle, sans apport de béton. Les travaux ont été réalisés par une entreprise pour un montant de 887 €.



Nettoyage du lavoir des Milandes

Ce lavoir, situé sur le ruisseau de l'Embalay, commune de Castelnaud la Chapelle, a bénéficié d'un dégagement de la végétation, d'une vidange et d'un désenvasement.



ZOOM CHANTIER

Restauration de berge à Vézac

Contexte :

Ce chantier, réalisé au lieu dit La Cabane, avait pour objectifs de **préserver le sentier** de randonnée ouvert par le SMETAP en 2011 sur la servitude de marchepied, et **d'améliorer la biodiversité** du site. Sur ce secteur fréquenté, la berge abrupte était fragilisée par la présence d'érables négundo menaçant de chuter et d'accentuer son érosion. Pour rappel, cette espèce exotique présente un caractère invasif par sa forte propagation; de plus, elle est indésirable en raison de la mauvaise tenue de son système racinaire.

Etape 1 : Gestion de la ripisylve

Coupe et évacuation d'une vingtaine d'érables négundo, puis broyage des rémanents. Cette partie des travaux a été réalisée par une entreprise, pour un coût de 3 020 € (subventions: Conseil Départemental et Conseil Régional), sous la surveillance du technicien de rivière.



Evacuation d'un érable négundo



Des élèves de 2nde Gestion des Milieux Naturels et de la Faune

Étape 2 : Végétalisation

Suite à la coupe, la berge dégarnie a été revégétalisée mi-novembre à l'occasion d'un **chantier école** avec une classe de Bac Pro GMNF du lycée agricole de Sigoulès.

Dans un 1^{er} temps, les élèves ont participé à la récolte des végétaux sous forme de boutures de saules (sélection de la variété, taille, biseautage), et à leur conditionnement (mise en fagots). Sur le site du Garrit (Saint Cyprien), ils ont préparé ces fagots durant la matinée.

Ensuite, les jeunes ont été répartis par groupes sur la berge de Vézac afin de réaliser la mise en place des boutures sur environ 150 mètres linéaires.

La prestation des élèves durant ce chantier a été évaluée par les professeurs dans le cadre de leur contrôle continu.



Présentation du chantier aux élèves par le technicien



Bouturage en berge

CALES ANCIENNES

Pierres de traile de Port Muzard

Port Muzard est le nom de lieu-dit d'un ancien port de la Dordogne situé entre Lamillial et Bigaroque (commune du Coux-et-Bigaroque-Mouzens). Il est doté d'une cale patrimoniale (partie en pente douce d'un quai, traditionnellement bâtie en pierres sèches) dont le dégagement des alluvions et la restauration du pavage avaient été réalisés par le SMETAP Rivière Dordogne en 1999. A cette occasion, une grande pierre taillée agrémentée d'un anneau en fer scellé au plomb fondu avait été découverte et exposée aux abords de la cale, il s'agissait d'une pierre de traile (trailler = tirer). Les pierres de traile étaient disposées de part et d'autre de la rivière et permettaient au passeur de faire traverser hommes et animaux à l'aide d'un bac relié à un câble ou filin. Ce bac a été établi en juillet 1854.



Dégagement de la cale en 1999

Port Muzard marquait également le lieu où l'ancien chemin de halage, situé en rive droite en aval de Port Muzard, devait changer de rive pour éviter les délicats secteurs de bras morts, d'îles et de marécages de la couasne du Coux. Pour rappel, le chemin de halage permettait aux gabares qui remontaient la Dordogne d'être halées par des bœufs, des chevaux ou parfois même des hommes sur les secteurs les plus périlleux ou exigus.



Les deux pierres de traile

Des recherches aux Archives Départementales de la Dordogne ont permis de retrouver un plan datant de 1873 relatif à un projet, non abouti, de construction d'une maison de passeur. Sur ce plan figure l'emplacement d'une pierre de traile qui n'avait jamais pu être localisée car enterrée par les alluvions et les labours successifs... Jusqu'à cet été 2022 où la face supérieure de la pierre a pu être repérée, ne laissant aucun doute sur sa nature avec l'emplacement de l'anneau, disparu, et sa fixation dans le plomb fondu.

Le SMETAP Rivière Dordogne aidé bénévolement par une entreprise locale a procédé, à l'aide d'une mini-pelle, au dégagement, au déterrement et au déplacement de cette seconde pierre de traile,

d'une hauteur d'environ 1 mètre et pesant dans les 400 kg. Celle-ci a été installée à côté de la première pierre retrouvée en 1999, lors de la restauration de la cale. Toutes deux sont maintenant visibles en bordure de la cale de Port Muzard, et semblent, telles deux pierres jumelles, guetter vainement l'arrivée d'une improbable gabare voguant sur les flots de la Dordogne.

Mais comme tout vient à point à qui sait attendre, une gabare va prochainement descendre la Dordogne depuis Argentat jusqu'à Libourne dans le cadre de l'opération "Odyssée Dordonha". Si les eaux sont "marchandes" (assez hautes pour la navigation), cette gabare devrait passer devant Port-Muzard dans l'après-midi du mardi 11 avril 2023.

RÉTRO-PHOTO



Le bac de passeur de Calviac

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la Rivière Dordogne

5, rue de la Laïcité, 24220 Beynac et Cazenac - 05 53 30 33 48 - www.smetap-dordogne.fr

Communautés de communes : Bastides Dordogne Périgord, Domme - Villefranche du Périgord, Pays de Fénelon, Sarlat Périgord Noir, Vallée de l'Homme, Vallée Dordogne Forêt Bessède.